

Rebecq à la une

n°87



Édito

2024 a commencé dans l'inquiétude avec des conditions météorologiques difficiles et des précipitations de grande ampleur qui ont causé une alerte de crue sur la Senne. Heureusement, notre ZIT (Zone d'Immersion Temporaire) construite grâce à la Région wallonne au Moulin d'Hou, a permis d'endiguer cette crue et de gagner le temps nécessaire en retenant en amont 200.000 m² d'eau. La ZIT communale du Rieu Diesbecq a également joué son rôle. Nos villages ont donc été épargnés, même si l'on déplore quelques caves inondées. Les services communaux étaient sur la brèche et ont distribué des centaines de sacs de sable par mesure de prévention. Une belle solidarité était à nouveau de mise entre les habitants et nous ne comptons plus les propositions d'aide et de soutien. C'est cela l'esprit de notre Commune !

Et c'est cela que nous voulons mettre en avant dans les pages de ce journal communal, parce qu'une Commune c'est avant tout les personnes qui l'habitent et la font vivre au quotidien. Vous y trouverez donc de nombreuses photos de vous, de vos proches peut-être, sans oublier évidemment toutes les informations importantes.

Par exemple, n'oubliez pas les changements dans la collecte de déchets à partir du 1er février prochain. Vos sacs blancs seront désormais ramassés tous les quinze jours, tandis que les sacs verts pour les déchets organiques (déchets de cuisine, mouchoirs, épluchures, etc.) seront quant à eux ramassés chaque semaine. Des points de collecte sont prévus pour les langes, afin que vous ne deviez pas garder ceux-ci deux semaines.

Vous trouverez également dans ce journal des données chiffrées quant au budget communal 2024, ainsi que toutes les informations de notre Centre culturel.

Excellente année 2024 à toutes et tous !

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre



Collectes de déchets

Du changement en février !

Jubilaires 2023

Toutes les photos



Félicitations à nos jubilaires

Tout au long de l'année, l'Administration Communale met à l'honneur ses couples jubilaires. Voici les personnes qui ont fêté leur 50ème, 55ème, 60ème ou 65ème anniversaire de mariage en 2023 (et qui ont accepté d'apparaître dans le présent journal communal) :

50 ans de mariage – Noces d'Or



↑ M. et Mme Xavier DESWAEF - DOPCHIE Michèle



↑ M. et Mme Jean-Jean VANNEROM - SINNAEVE Léa



↑ M. et Mme Jean DIERICK - GEEROMS Francine



↑ M. et Mme Christian LAUS - MERCKX Nora

M. et Mme Marcel HEYVAERT - VAN IMPE Yolande



↑ M. et Mme Michel ZANUTTO - MESMAKER Viviane

M. et Mme Paul ADRIAENSSEN - DONCKERS Anne

M. et Mme Jacques JENQUIN - VAN DORPE Mariette



↑ M. et Mme Jean COLASSIN - JACOBS Nicole



↑ M. et Mme Pierre PAQUOT - ENGELBEEN Jacqueline



↑ M. et Mme Christian RICOUR - BREIJSENS Monique

M. et Mme Raymond DAGNEAU - CRAEYNEST Jeannine

M. et Mme Pol LIMBOURG - LEGAST Chantal

M. et Mme Guy COHEN - VAN MALDEREN Andrée



↑ M. et Mme Ferdinando MANCINI - ZAFFINA Luciana

55 ans de mariage – Noces d'Orchidée



↑ M. et Mme Serge CRIQUELLION - PINESE Giovanna

M. et Mme Jean-Pierre FLON - CESAR Christiane

M. et Mme Jean-François DE DOBBELEER - VANBILLOEN Yolande



↑ M. et Mme Freddy SCARSET - LEGASSE Marie

M. et Mme Georges FONTIGNIES - JANSSENS Lina

M. et Mme Léon LEONARD - FILEE Josette



M. et Mme Gilbert DEHANTSCHUTTER - APRIL Anna

60 ans de mariage – Noces de Diamant

M. et Mme Raoul GLAVIE - HAWOTTE Mechtilde

M. et Mme Cyprien DECHAMPS - WILLEMS Nelly

↑ M. et Mme Roger SCOURNAUX - DANAU Lucette



↑ M. et Mme Palmerino SPINOGATTI - GODRIE Marie-José

65 ans de mariage – Noces de Palissandre



↑ M. et Mme Roger DEMUNTER - BERLIZE Jacqueline



↑ M. et Mme Michel MASY - VANOPDENBOSCH Annie

M. et Mme Gérard LEGRAIN - FRANCOIS Micheline



↑ M. et Mme Gerlando STAGNO - OLIVERI Rach

M. et Mme Yvan DE SAINT MOULIN - CLAES Nicole

Conseil Communal des Enfants



Les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment mardi 14 novembre la Maison Communale et ont tenu leur première réunion le 28 novembre. Au cours de cette réunion, ils ont choisi les projets qu'ils souhaitaient mettre en œuvre prioritairement :

- organiser une demi-journée inter-écoles afin de rassembler et faire se rencontrer les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire;
- créer des hôtels à insectes et autres abris pour animaux et les installer dans les parcs de Rebecq;
- collecter des jeux ou des fournitures scolaires pour les enfants/élèves en difficulté

Bravo aux jeunes élus, dont nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles dans les prochains numéros de notre journal.

Une naissance, un arbre. Édition 2023



A l'occasion de la Semaine de l'Arbre 2023, 42 nouveau-nés ont reçu un arbre fruitier de la part du Collège Communal. Pommiers, poiriers, cerisiers et myrtilliers ont été plantés à Rebecq par les heureux parents et grandiront au rythme de leur enfant. Une petite réception a été organisée pour l'occasion et une photographe a immortalisé l'instant. En plus de l'arbre fruitier, chaque enfant a reçu des jouets ainsi qu'un diplôme le reliant à son arbre.

Une naissance, un arbre - Une naissance, un arbre - Une naissance, un arbre



Mot du président du CPAS



Je suis très heureux de vous présenter ci-contre la passion d'un de nos résidents, prouvant ainsi, si besoin en était, qu'entrer en Résidence n'est pas une fin mais bien une opportunité pour nos aînés de vieillir dans un environnement confortable et sécurisé, et de continuer à vivre leurs rêves et leurs projets. Faire le pas et se décider à quitter sa maison pour entrer dans une maison de soins ou de repos n'est pas évident, j'en ai bien conscience. Pourtant, il est toujours plus facile de réaliser cette démarche lorsque la santé est toujours là, plutôt que contraint et forcé par la maladie. Les listes d'attente sont bien remplies donc n'hésitez pas à vous inscrire, afin d'augmenter vos chances le moment venu. Et n'ayez crainte, vous serez reçu avec bienveillance, enthousiasme et professionnalisme.

Je suis également très fier que nos services aient pu, une fois encore, organiser le Noël solidaire en collaboration avec le service communal du Plan de Cohésion Sociale, une belle occasion de permettre à toutes et tous de vivre des moments chaleureux, conviviaux et de laisser de côté les soucis de la vie le temps d'une soirée. Une belle initiative rendue possible aussi grâce au soutien de commerçants et de bénévoles que je remercie vivement de leur engagement à cette belle activité.

Au nom du Conseil de l'Action Sociale, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2024, et j'espère de tout cœur que cette année qui commence sera pour vous synonyme de joie, de santé et de partage avec celles et ceux que vous aimez.

Marino MARCHETTI
Président du CPAS

Un Artisan Passionné, Albert Hivre, 88 ans, continue sa passion à la Résidence d'Arenberg à Rebecq



Aujourd'hui, nous mettons en lumière l'histoire d'Albert Hivre, un homme de 88 ans, ancien menuisier de profession.

Albert a débuté sa carrière en menuiserie à l'âge de 16 ans, avec sa première machine : un tour à bois. Pendant 40 ans, il a travaillé avec fierté chez Solvay, une entreprise située à Ixelles. Albert a également créé des meubles et des décorations pour lui-même et son entourage. Sa maison était d'ailleurs entièrement meublée par ses propres créations.

En juillet 2022, après le décès de son épouse, Albert a fait le choix de venir vivre à la Résidence d'Arenberg. Cependant, le changement n'a pas été sans défis. Il s'est vite ennuyé de son métier, et Albert a exprimé son désir de pouvoir continuer la menuiserie.

En collaboration avec le service technique de la résidence, une demande d'aménagement d'un atelier pour Albert s'est mise en place peu à peu. L'atelier a vu le jour en mai 2023, et depuis, Albert donne vie à ses idées et celles qui lui sont soumises. Pour ce faire, il n'hésite pas à faire des recherches sur internet avant de dessiner ses plans.

Parmi ses créations figurent des cadres, des nichoirs, et même des sapins de Noël en bois. Albert, avec son habileté et son dévouement, apporte une touche unique à son environnement et inspire ceux qui l'entourent. Cette activité rythme son quotidien et lui donne sans cesse de nouveaux objectifs.

Son histoire est un clin d'œil que la passion et le talent n'ont pas d'âge. Albert Hivre continue de prouver que l'art de la création peut transcender les générations, ajoutant une nouvelle source d'inspiration à la Résidence d'Arenberg !



Saint-Nicolas à la Résidence d'Arenberg

Initié par le Conseil Consultatif Communal des Aînés, cet événement est soutenu par le CPAS de Rebecq. Cette année encore, le Grand Saint-Nicolas et le Père Fouettard sont venus rendre visite à tous les résidents. Ils ont commencé par saluer une partie des résidents dans le réfectoire pour ensuite se rendre dans les chambres de ceux qui ne pouvaient pas se déplacer. Des bonbons ont été distribués, tous étaient ravis de cette belle visite.



On s'informe : les ateliers énergies !



En cette fin d'année, différents ateliers énergies ont pu être réalisés avec nos partenaires ASBL EcoConso et Espace Environnement. Organisés à Rebecq en après-midi et en soirée, ces ateliers étaient gratuits et ouverts à tous. Différentes thématiques ont été abordées : Qu'est-ce qui consomme le plus d'énergie à domicile ? Comment chiffrer les économies ? Comment diminuer les courants d'air, purger ses radiateurs, isoler les tuyaux etc. Comment aérer son logement, éviter les moisissures et l'humidité ? Apprendre à décoder les étiquettes énergétiques et identifier des solutions pour réduire ses dépenses et contrôler ses acomptes.



Noël solidaire - Merci !

Le Service de Cohésion Sociale de la Commune de Rebecq et le CPAS de Rebecq ont organisé la sixième édition du « Noël solidaire », où une centaine de Rebecquois se sont retrouvés dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pour vivre un Noël sous le thème du partage, différentes collations ont été proposées aux participants. Entourés de lumières, de guirlandes, d'étoiles et dans une douce ambiance musicale, les enfants, parents et grands-parents ont pu discuter, jouer, rire et échanger. Les enfants sages ont eu l'occasion de recevoir des cadeaux du Père Noël présent ce jour-là. Tout ceci ne pouvait être réalisable sans l'aide généreuse de nos bénévoles tant pour l'organisation de ce moment convivial que pour la création des paniers alimentaires solidaires distribués pour agrémente le repas de Noël.

Nous remercions chaleureusement L'Esprit du vin, la Brasserie Lefebvre, l'Oie Cire, A&C Keymolen, Jess et Tim, Pascal's et les écoles communales pour leur fidèle participation au fil des années et leurs généreux dons.

Plaines de vacances communales



24 places maximum pour les vacances de détente priorité aux Rebecquois, les non-Rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Pour les enfants scolarisés en maternelle

Pour les enfants scolarisés en primaire

Où ?

Où ?

École Communale
Ruelle Al'Tache
1430 Rebecq

École Communale
Rue du Montgras, 36
1430 Rebecq

Quand ?

Vacances de détente :

du 26 février au 8 mars 2024
de 8h30 à 16h30
(férié le 1/11)

Frais et modalités d'inscription :

- > **Vacances de détente : 25€**
- > Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3ème enfant.
- > Les inscriptions se feront par **internet** sur le site www.rebecq.be, le samedi **03.02.2024** de 9h à 18h ou au service enseignement de l'administration communale de 9h à 12h.

Garderie

Repas

- > **De 6h30 à 8h30** et de **16h30 à 18h30** Pique-nique à apporter
- > 0,50€ la demi-heure
- > facture envoyée par courriel à la fin du stage

Renseignements

Mme Cassandra Dupont
067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation

Nouveaux titres de séjour pour les enfants étrangers

Du nouveau pour les enfants de nationalité étrangère : c'est la fin des cartes d'identité blanches en papier.

Depuis le 15 janvier 2024, les enfants d'origine étrangère pourront obtenir un titre de séjour format carte bancaire. La validité maximale sera de trois ans.

Pour les enfants européens, la carte coûtera 8,95 €

Pour les enfants non-européens, la carte coûtera 11,95 €.

Il n'y a aucune obligation d'être en possession de son titre de séjour avant 12 ans si on ne quitte pas la Belgique. Il n'y aura donc pas de convocation mais les parents peuvent se présenter spontanément avec l'enfant et une bonne photo (normes ICAO) afin de se voir confectionner un titre de séjour format carte bancaire. Celui-ci suivra la situation du parent dont le séjour est le plus avantageux.

Pourquoi un titre de séjour ?

- Le titre de séjour est la preuve que vous êtes autorisés au séjour en Belgique. C'est en quelque sorte votre droit de retour lorsque vous quittez la Belgique. Au moment de quitter la Belgique, vous devez être en possession de votre carte d'identité nationale.
- Le titre de séjour peut également vous être demandé lors de vos contacts avec les hôpitaux, les pharmaciens, etc.

Plus d'art et de culture pour les élèves



C'est désormais une réalité grâce au « parcours d'éducation culturelle et artistique »

Ce 14 novembre, la Petite école bleue de Germinal à Quenast a eu le plaisir de recevoir la ministre de la Culture, Madame Bénédicte Linard. Elle est venue assister aux ateliers proposés par la Fédération des Jeunesses Musicales du Brabant Wallon, ateliers offerts depuis des années par la Commune aux élèves de nos écoles. Les petits ont eu la chance ce 14 novembre d'assister à un agréable concert du groupe Gribou Jazz offert par les Jeunesses Musicales. Les musiciens ont expliqué aux enfants comment composer un morceau de jazz et ils ont pu jouer aux compositeurs en posant des choix d'atmosphère et de rythmes. Quel plaisir de voir nos élèves si impliqués et attentifs !



Nous visitons le Parlement



Le vendredi 1er décembre, les élèves de 5ème et 6ème années de l'école de Bierghes ont passé une matinée enrichissante à Bruxelles en compagnie de Dimitri Legasse, le Député. Avec lui, ils ont pu découvrir le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles !

Le but de cette visite interactive est de permettre aux élèves de se familiariser avec l'institution et son fonctionnement. Pour cela, ils ont visionné des vidéos, participé à un mini-débat sur le thème des examens de fin d'année et ont exploré différentes salles du Parlement.

Les élèves de P5/P6 de l'école de Bierghes



Divers travaux rue du Montgras



Divers travaux vont avoir lieu prochainement dans la rue du Montgras. Il s'agit de :

1. Démontage des parterres

Ces travaux seront exécutés par la société Jardiplus entre le **22 janvier 2024 et le 14 février 2024**.

Ils nécessiteront des interdictions de stationnement ponctuelles au niveau des travaux et en fonction de l'évolution de ceux-ci.

2. Travaux SWDE

Afin de régler le problème de pression

d'eau, la SWDE va procéder à la pose d'une conduite supplémentaire à la rue du Montgras.

Ces travaux auront lieu du **26 février 2024 au 11 mars 2024** (congés scolaires).

Durant ces travaux, le stationnement sera interdit en journée depuis le carrefour avec la rue Rastadt jusqu'au carrefour avec la rue de la Chapelle.

La circulation sera organisée par demi-voirie, vous pourrez monter la rue du Montgras mais devrez repasser par la rue de la Chapelle en descendant.

La route devra être complètement fermée à la circulation :

- le temps nécessaire au raclage ;
- de 9h à 16h le jour de l'asphaltage.

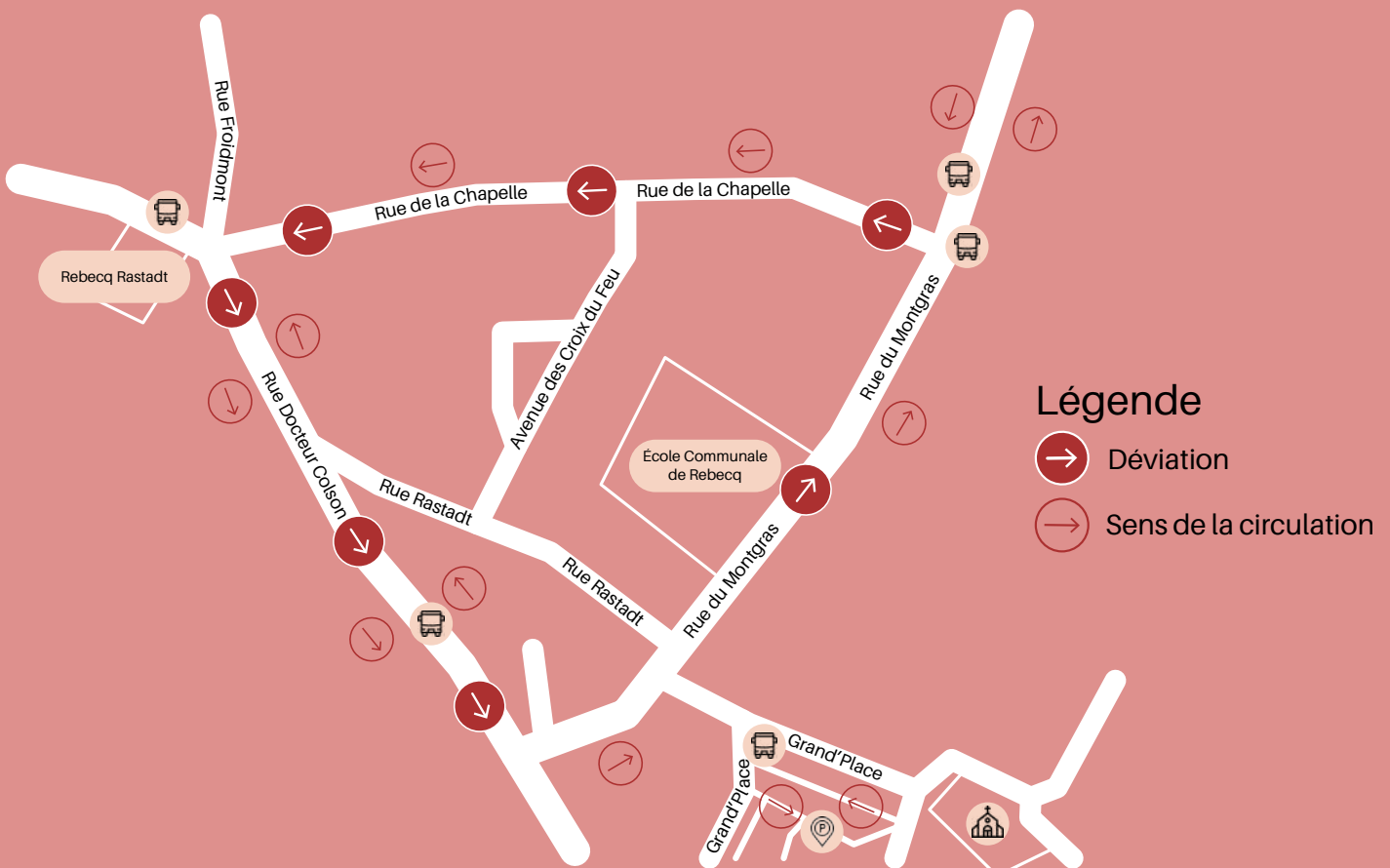
De plus amples informations seront disponibles (trajet bus, immondices, etc.), sur le site internet : www.rebecq.be et sur facebook : Commune et CPAS de Rebecq.

3. Plateaux

Du **29 avril 2024 au 10 mai 2024** (congés scolaires) : les plateaux de la rue du Montgras seront modifiés.

Ces travaux nécessiteront des fermetures de voirie et des déviations.

Plus d'informations dans le prochain Rebecq à la Une.





Rue Trieu-du-Bois, levez le pied !

La rue Trieu-du-Bois est une entrée principale de notre village de Rebecq, très fréquentée. Or, il apparaît que beaucoup d'usagers ne respectent pas la limitation de vitesse, qui est de 30 km par heure maximum, puisque nous sommes dans une zone 30 comme dans tout le centre de Rebecq, d'ailleurs. Le placement de notre radar nous a permis de mieux appréhender ce phénomène.

Voici les informations qui proviennent du radar placé entre le 5 et le 24 octobre 2023.

Dates	Du 05/10/2023 au 24/10/2023		
Nombre de jours	19		
Direction	vers la rue du Pont	vers la place Delor	dans les 2 sens
Nombre de passages	20 086	23 550	43 636
Nombre de véhicules par jour (moyenne)	1 057	1 239	2 297
Répartition	46%	54%	100%
Entre 0 et 30 km/h (usagers)	6 993	6 898	13 891
Entre 0 et 30 km/h (%)	35%	29%	32%
Excès de vitesse (usagers)	13 092	16 652	29 744
Excès de vitesse (%)	65%	71%	68%
Vitesse moyenne	33,5	35,5	34
Vitesse maximale	104	116	116
V85 (vitesse atteinte par 85% de véhicules)	42	45	44

La majorité du trafic (54%) se fait vers la place Henri-Delor, contre 46% vers la rue du Pont. La vitesse moyenne, la vitesse maximale et le pourcentage d'excès de vitesse sont également plus élevés dans la direction de la place Delor, bien que la route monte. Cela tient peut-être au fait que, dans ce sens, une fois dépassé l'emplacement du radar (à hauteur du numéro 46), les usagers ont une ligne droite devant eux jusqu'au rond-point du carrefour avec la rue Zaman, car c'est aux véhicules qui descendent à céder le passage.

Néanmoins, quel que soit le sens de circulation, l'incivisme est généralisé : 68,1% des automobilistes dépassent la vitesse de 30 km/heure autorisée. On peut dire que très peu d'utilisateurs, soit moins d'un tiers, respectent la limitation de vitesse.

Nous invitons donc les usagers qui pratiquent des vitesses excessives à adopter un comportement plus responsable, qui sera bénéfique pour tout le monde !

Rue Zaman, rénovée récemment

À la suite de la réfection de la partie basse de la rue Zaman, des habitants ont interpellé l'Administration communale pour se plaindre du comportement incivique de certains usagers qui ne respectaient pas la limitation de vitesse à 30 km/h, ni l'interdiction de rouler et de se parquer sur les trottoirs.

Le placement d'un radar mesureur de vitesse a permis d'objectiver les paramètres de circulation dans cette rue dont le trafic est en grande partie lié au centre tennistique auquel on n'accède désormais plus en véhicule à quatre roues par la rue de la Cure. L'étroitesse de la rue Zaman ne permet pas le stationnement des deux côtés parallèlement. Il est donc fixé dans des emplacements marqués au sol au moyen de matériaux de nature différente. Le stationnement constitue un élément ralentisseur puisque les véhicules doivent se mettre dans les zones de dégagement pour permettre le croisement avec un autre véhicule. De plus, la rue est en pente et tourne. On n'a donc pas une visibilité au loin.

Voici les informations qui proviennent du radar placé entre le 24 octobre et le 14 novembre 2023.

Dates	Du 24/10/2023 au 14/11/2023		
Nombre de jours	21		
Direction	vers la place Delor	vers la rue de la Cure	dans les 2 sens
Nombre de passages	5 110	4 934	10 044
Nombre de véhicules par jour (moyenne)	245	237	479
Répartition	51%	49%	100%
Entre 0 et 30 km/h (usagers)	3 343	2 757	6 100
Entre 0 et 30 km/h (%)	65%	56%	61%
Excès de vitesse (usagers)	1 767	2 177	3 944
Excès de vitesse (%)	35%	44%	39%
Vitesse moyenne (usagers)	27	28	28
Vitesse maximale	71	72	72
V85 (usagers)	35	37	36

La moyenne quotidienne est de près de 480 passages. La majorité du trafic (51%) se fait vers la place Henri-Delor, contre 49% vers le pont de la Senne. Même si la vitesse moyenne et la vitesse maximale sont à peu près semblables dans les deux directions, le pourcentage d'excès de vitesse est plus élevé dans le sens de la descente (44% de dépassement des 30km/h).

Les résultats montrent que la vitesse moyenne est de 28 km/h (soit 2 km/h de moins que la vitesse maximale autorisée) et que 85% des usagers circulent sous les 36 km/h. Mais 39% des usagers roulent à plus de 30 km/h. Et certains roulent largement au-dessus du double de la vitesse autorisée.

Force est de constater que le rétrécissement de la voie de circulation dû à la zone de stationnement ne suffit pas à induire un comportement prudent et responsable chez certains usagers, alors qu'on pourrait se trouver face à face avec un autre usager venant en sens inverse. Nous comptons sur la responsabilité des usagers les plus pressés et leur sensibilisation à la sécurité. Un accident est si vite arrivé et les conséquences sont la plupart du temps liées à la vitesse.

Nos agriculteurs à l'honneur

À l'initiative de l'Echevin de l'Agriculture et de l'Environnement, **Jean Paul DENI-MAL**, nous avons souhaité mettre en valeur les agriculteurs faisant des efforts en faveur de la biodiversité. Le premier article de la série, paru en novembre, était consacré à l'exploitation VANDERROOST.

Si vous aussi souhaitez être mis en valeur, contactez notre service communication par téléphone au 067/28.78.05 ou par courriel via communication@rebecq.be.

Les Vergers du Paradis

La **famille D'Haemer**, originaire du Nord du pays, a toujours travaillé la terre. Martin D'Haemer et son frère se sont partagé les **terres familiales**, Martin venant s'installer à Rebecq et son frère choisissant de rester dans la région de Pepingen (au nord de Rebecq).

En 1978, Martin D'Haemer et son épouse reprennent l'exploitation du domaine Les Vergers du Paradis, avec 14 hectares de vergers, où les premiers fruitiers avaient été plantés en 1963 par un certain M. Lambrechts.

En 2016, Steven D'Haemer et son épouse Veerle reprennent l'exploitation, avec le soutien actif des parents.

Actuellement, Les Vergers du Paradis gèrent **53 Ha de terres sur Rebecq** et 15 Ha d'anciennes terres familiales à Saintes et en Flandres.

Pommiers et poiriers se partagent à parts égales les vergers, pour un total de 136.000 arbres, en comptant Rebecq, Saintes et Pepingen. Ces arbres sont le poumon de Rebecq, personne ne plante autant dans la région. **Trois mille tonnes de pommes et de poires** sont produites chaque année à Rebecq.



Les **actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité** coulent de source pour la famille D'Haemer, c'est la connaissance pointue de la nature qui permet de gérer la culture en utilisant un **minimum de pesticides** et pas de produits polluants et néfastes pour la santé.

En effet, connaître les cycles des prédateurs permet de savoir quand l'insecte sera plus affaibli et enclin à être éradiqué, et aussi par quel autre insecte il peut être contrôlé.

Connaître les maladies des fruitiers permet d'**utiliser les prédateurs naturels** pour se débarrasser des indésirables. Parfois l'attente est la meilleure défense, car le mécanisme de destruction des indésirables est déjà en cours.

La famille D'Haemer entretient aussi **5 km de haies**. Ces haies constituent un **refuge naturel** pour les prédateurs des pucerons, et permettent donc de réguler leur présence dans les vergers.

Les mésanges, entre autres, sont fortement implantées dans les haies et les **nombreux niochis** placés par M. Patrick Recour dans les vergers. Saviez-vous qu'un couple de mésanges mange 5000 chenilles par saison ?

Les **insecticides actuels** sont très spécifiques et sélectifs, s'ils sont par exemple destinés aux larves, le prédateur adulte juste à côté n'en souffre pas. Les lois européennes sont devenues tellement strictes que les produits encore disponibles font peu de dégâts. Après quelques semaines,

il ne reste aucune trace de ces traitements dans les vergers.

Vous pourrez constater des **pulvérisations** lorsque vous passez à proximité des vergers. Certains pensent que ce sont des insecticides, mais en réalité, c'est de l'**engrais liquide** ! La pulvérisation permet de transmettre les nutriments nécessaires à la floraison.

Le PH du sol des vergers est régulièrement contrôlé, le bois taillé est laissé au sol et en supplément, du fumier de poules en granulés est réparti autour des fruitiers. Ce fumier de poules est un **engrais naturel complet** qui contient de fortes quantités de phosphore, d'azote et de potassium. Il se dégrade lentement et le fruitier ne subit pas le choc d'un trop gros dépôt d'engrais. Cet engrais est bon pour l'humus aussi.

Des phéromones en capsules sont pendues dans le verger pour éviter le « ver des pommes », le carpocapse. À raison de 500 capsules par hectare, le budget est conséquent mais en vaut la peine. Ces capsules diffusent très fort les phéromones féminines du carpocapse, ce qui attire les carpocapses mâles, qui restent ensuite bloqués dans les pièges. Les femelles ne peuvent donc plus se reproduire et l'exploitation est sauvée.

Un apiculteur de la région a installé une **centaine de ruches** dans les vergers. Les abeilles y sont si bien que les ruches restent en place l'hiver aussi. Le produit de ces ruches est disponible au magasin, tout comme les productions des Vergers du Paradis.



Budget 2024



Le budget communal est un document fondamental et indispensable qui reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour une année civile complète. Il se répartit en deux secteurs : le **service ordinaire** (qui contient les dépenses et recettes qui reviennent chaque année et sont des coûts de fonctionnement normal inhérents aux différents services de la commune, comme par exemple les traitements du personnel) et le **service extraordinaire** (qui contient les dépenses et recettes exceptionnelles, par exemple la rénovation d'un bâtiment ou d'une voirie).

Vous trouverez ci-après quelques précisions relatives aux postes importants du budget de notre commune.

Quelques recettes au service ordinaire :

- Les recettes ordinaires qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des Communes**) représentent un montant de 3.113.494,73 €, calculé conformément aux directives de la circulaire budgétaire ministérielle.
- La **taxe IPP** représente un montant de 4.636.381,57 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 2.796.843,06 €.

Quelques dépenses au service ordinaire :

- Les **rémunérations du personnel** d'administration communal et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élèvent à 3.102.405,58 €.
- Notre intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** Ouest

Brabant wallon, basée selon une clé de répartition entre les communes formant la zone de police s'élève à 1.432.976,26 €.

- La contribution communale dans la charge de fonctionnement de la **zone de secours** (ex service incendie) s'élève à 337.002,64 €.
- Les dépenses totales en **enseignement/extrascolaire** se montent à 1.081.525,48 €.
- La totalité des dépenses dans le **secteur des plaines de vacances, des festivités, des activités sportives et des frais liés à la Bibliothèque** représente un montant de 883.248,55 €.
- L'intervention pour les **Fabriques d'Eglise** représente un montant total de 156.920,39 €.
- Le transfert au **Centre Public d'Action Sociale** est de 1.978.398,35 €.
- Les dépenses liées aux prestations et contributions dans la **gestion des immondices**, via l'Intercommunale du Brabant Wallon, représentent un montant total de 775.142,83 €.

Les investissements

Le programme des réalisations et acquisitions reprend **les travaux** subsidiés ou non.

Entre autres :

- la **rénovation de l'école de la Rue de Saintes** pour un montant de 1.850.000 €, dont 750.321 € de subside
- la **rénovation de la grange communale** pour un montant de 1.300.000 €, avec un subside de 564.208,94 €

- le **réaménagement de la Place de Wisbecq** pour un montant de 1.150.000 €
- l'aménagement de la **Bibliothèque communale dans la Chapelle des Anciens Hospices**, pour un montant de 3.900.000 €, avec un subside de 2.591.094,03 €
- le projet **maillage écologique vert et bleu**, pour un montant de 79.134 €, avec un subside de 63.307,20 €
- un **marché de réfection de voiries** diverses (hydrocarbonés) pour un montant de 250.000€
- un marché de **marquages routiers**, pour un montant de 50.000 €
- l'achat de **matériel numérique dans les écoles**, pour un montant de 5.000€
- la réfection de l'entrée de la venelle du Petit Bruxelles pour un montant de 15.000 €
- l'égouttage de la **Cité Jardin** pour un montant de 40.000 €
- la **réfection de la Route industrielle-Route de Bierghes** pour un montant de 750.000 €
- l'achat de **meubles scolaires** pour les diverses implantations pour un montant de 5.000 €
- l'installation du Wi-Fi à la Maison communale, pour un montant de 10.000 €

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 9.895.544,78 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **3.988.461.97 €**
- par **emprunt**, pour un montant de **4.025.358.63 €**
- par un prélèvement sur le **fonds de réserve (1.881.724.18 €)**



Un budget 2024

Dimitri LEGASSE, Président de la Commission des Finances

Quels sont les grandes orientations de ce budget 2024 ?

Ce n'est pas une surprise, les coûts augmentent dans tous les secteurs. A l'heure d'établir un budget, il est donc essentiel de réfléchir à une gestion mesurée, contrôlée mais toutefois porteuse d'espoir et de projets. Il faut réduire au maximum les coûts de fonctionnement, en se montrant économes et créatifs, en allant chercher tous les subsides possibles.

Nous avons augmenté notre contribution au CPAS, pour venir en aide le mieux possible aux familles qui vivent des moments difficiles, et nous n'avons pas diminué nos interventions dans le domaine de l'enseignement, des loisirs, du sport, de l'environnement, etc, afin de poursuivre les politiques en place et de ne supprimer aucun service au citoyen, ce qui était pour nous fondamental.

En ce qui concerne les investissements ?

Nous avons eu la chance de décrocher de très gros subsides pour de beaux projets et ceux-ci avancent lentement mais sûrement dans les méandres administratifs qui sont le lot aujourd'hui de tous les marchés subsidiés. Malgré la hausse des prix phénoménale dans le secteur des travaux publics et notamment du bâtiment, avec l'envolée des coûts pour les matières premières, ces projets pourront bientôt sortir de terre. C'est le cas par exemple de la rénovation totale de l'école communale de Quenast, pour laquelle nous n'attendons plus que le permis d'urbanisme, de la rénovation des Moulins d'Arenberg, de l'installation d'une turbine sur la Senne, de la rénovation de la grange communale, des projets initiés par la CLDR (Commission Locale de Développement Rural). Je suis particulièrement fier de cet investissement des pouvoirs publics dans la rénovation de notre patrimoine, afin non seulement de le sauvegarder mais aussi de le rendre accessible au plus grand nombre.

Saint-Nicolas visite nos accueils



Ce mercredi 6 décembre 2023, Saint Nicolas a fait un petit détour par nos accueils extra-scolaires afin d'y déposer de nouveaux jeux pour les accueils. Les enfants étaient ravis et se sont empressés d'y jouer ! L'après-midi s'est poursuivie par un atelier culinaire. Au menu ? Des crêpes !



Tous à vos casseroles

Dans le cadre des projets pédagogiques menés par les élèves de P1, P2 de l'école de Bierghes, les enfants ont préparé de la soupe au potiron. Cette activité leur a permis d'aborder et approfondir de nombreux apprentissages. Ils ont pu lire la recette, peser les ingrédients, réaliser un livret de recettes et étudier le cycle de vie du potiron. Sans oublier la dégustation !



TU N'ARRIVES PLUS À ALLER À L'ÉCOLE ?
IL EST DIFFICILE POUR TOI DE RETROUVER UN RYTHME ?
TU NE SAIS PAS OÙ TU EN ES, VERS OÙ TU VAS ?

IMAGO
go

CE PROJET REGROUPE DES JEUNES - FILLES ET GARÇONS DE 15 À 22 ANS - QUI PRENNENT, ENSEMBLE, LE TEMPS DE S'ARRÊTER POUR MIEUX AVANCER!

TROP DE JEUNES SE RETROUVENT CONFRONTÉS À UN DÉCROCHAGE OU À UN MANQUE D'ACCROCHE...
ALORS LE TEMPS D'UNE PAUSE S'IMPOSE !

SCAN ME

SERVICE AMO PLAN J | 24, RUE FRANCISCO FERRER - 1480 TUBIZE
TÉL: 02/355.26.67 - 0484/75.72.13 | WWW.PLANJ.BE | INFO@PLANJ.BE
8675.0892.1081.6551 | 802.493.493.679 | RPM NIVELLES

PLAN

Ne pas aller sur l'avis public

Editeur responsable: AMO Plan J

Rebecq

**SURVEILLANT·E
REPAS DE MIDI**

Nous cherchons des personnes motivées pour encadrer les enfants pendant la pause de midi.
Vous avez du temps libre ? Vous êtes pensionnés ?
Contactez le Service Enseignement !

Défraiement : 10 € de l'heure

enseignement@rebecq.be

Distribution d'arbres

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine !

Ce 25 novembre 2023, Objectif Nature et la commune de Rebecq organisaient comme chaque année une distribution d'arbres à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. 1200 plants d'arbres au total ont été distribués. Charmes, Aubépines, noisetiers, bourdaines, prunelliers, cornouillers sanguins, églantiers, viornes, sorbiers des oiseleurs, framboisiers, cas-sis et groseillers ont été plantés par les citoyens qui en plus de profiter des fruits qu'ils récolteront, offriront des abris et de la nourriture pour la petite faune sauvage.

Les citoyens ont également pu bénéficier des conseils toujours avisés de la part des bénévoles d'Objectif Nature sur la plantation et l'entretien de leurs futurs arbres et arbustes ainsi que de précieuses recommandations relatives au compostage.

Objectif Nature vous donne d'ores déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle distribution d'arbres !



Du changement dans la collecte de vos déchets

A partir du 1er février 2024, vos déchets ménagers résiduels (sacs blancs) seront collectés toutes les deux semaines.

Deux raisons : l'une économique, l'autre environnementale.

La première : ce changement de fréquence permet de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main d'œuvre notamment.

La deuxième et non la moindre : environnementale.

La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans le sac bleu PMC ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une diminution de la quantité des déchets ménagers résiduels (déchets non triés) d'environ 15 %. Cela signifie que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Une évolution favorable pour l'environnement !

Adapter la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels à la quantité de déchets produite et encourager les gestes de tri

En poursuivant nos efforts de tri des déchets organiques et PMC, la production de déchets résiduels continuera de baisser. De nombreux habitants ont déjà adopté le rythme de sortir leur sac blanc toutes les 2 semaines

En 2023, trois communes du Brabant wallon dont les déchets sont collectés aussi en sacs ont déjà franchi cette étape, obtenant des résultats très encourageants. A ce jour, sur l'année, les déchets résiduels ont diminué de 26 kg par habitant par an, soit une réduction de 21 %, tandis que la collecte de déchets organiques a augmenté de plus de 11 kg par habitant par an, soit une multiplication par trois. En 2024, la majorité des autres communes du Brabant wallon emboîteront le pas à différentes périodes de l'année.

Mieux trier les déchets organiques : un véritable plus pour la nature

Avec la valorisation des déchets organiques, rien ne se perd, tout se récupère ! Ces déchets peuvent non seulement être transformés en énergie renouvelable (biogaz) mais aussi être valorisés comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. Tout bénéfice pour l'agriculture locale !

Dans le contexte énergétique actuel, le recyclage et la valorisation sont fondamentaux pour limiter les pénuries de matières premières et ainsi maîtriser l'augmentation des prix des produits de consommation.

Vous compostez à domicile ? La collecte des déchets organiques est complémentaire pour certains types de déchets qui sont difficilement ou non compostables tels que les viandes cuites, les os, les coquilles, etc.,

Retrouvez toutes les informations concernant ce changement de fréquence de collecte dans votre calendrier des collectes 2024 ou sur l'application Recycle.





Tribune Politique

Les textes sont reproduits intégralement tels que transmis par les groupes politiques.



En novembre dernier, Union citoyenne est née, un groupe pluriel et progressiste, reflet de la diversité de notre commune. Il incarne le mariage harmonieux d'élus chevronnés et de nouveaux visages, issus d'Union et d'Objectif Citoyens.

Forts d'orientations prises ces dernières années, l'extinction de l'éclairage public initiée bien avant la crise (70 % de satisfaction), la politique en matière de déchets avec prochainement l'introduction de points d'apport volontaires pour les langes notamment, toutes deux discutées en assemblée citoyenne.

Forts du constat de la convergence de nos opinions sur de très nombreux projets, dont la remise en valeur du cœur du village de Wisbecq, l'installation d'une turbine hydroélectrique et la restauration du site des moulins d'Arenberg, la rénovation et l'extension de l'École de Quenast et le projet de réfection de la rue du Radoux en parallèle de l'agrandissement du préau de l'école à Bierghes.

Nous continuerons à représenter les sensibilités de toutes les citoyennes et tous les citoyens autour d'un projet commun positif.

Nous voulons être toujours à l'écoute des habitants de notre commune.

Union citoyenne a donc initié une enquête participative en vue de l'élaboration d'un programme, au plus proche de vos attentes. Des rencontres citoyennes seront prochainement organisées afin d'échanger sur les résultats de cette enquête.

Unir nos forces, rassembler les bonnes volontés, relever ensemble les défis de demain sont au cœur de notre projet et de nos actions. Nous sommes pluriels, progressistes et toujours à l'écoute des citoyennes et citoyens.

Au nom d'Union citoyenne, nous vous adressons nos vœux pour que 2024 soit remplie d'espoirs.

Dimitri, Marino, Patricia, Marie-Thérèse, Jean-Lou, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Manu, Justine, Alain, Nathalie, Nathalie, Julie, Micheline, Alain, Rossano ainsi que l'ensemble des membres de l'Union devenue encore plus citoyenne.



Durant ces 5 ans d'opposition, Objectif Citoyens est resté fidèle à ses engagements, en suivant avec sérieux les dossiers communaux et en veillant à nourrir la participation citoyenne, déjà importante par l'action de plus de 150 citoyens actifs dans les diverses commissions communales.

Nous avons toujours prôné la transparence de la communication de votre commune. C'est ainsi que nous avons obtenu la mise en ligne des documents présentés en Conseil communal via « deliberations.be » ou encore la publication des PV de commissions communales.

En outre, afin de réduire la production de vos déchets organiques, et limiter la croissance de la taxe « immondices », nous avons aussi obtenu de la majorité, que soit portée de 50 à 100 % du prix, la prime à l'achat de fûts composteurs, limités à 70 €.

Nous avons suivi de nombreux dossiers initiés durant la législature passée et celle en cours tout en soutenant les propositions dont nous partageons la vision : remise en valeur de la place de Wisbecq, restauration du site des moulins d'Arenberg et sa turbine hydroélectrique, rénovation et extension de l'école de Quenast, projet de réfection de la rue du Radoux et agrandissement du préau de l'école de Bierghes et placement de panneaux photovoltaïques sur le toit de nos écoles.

Notre volonté d'être acteurs de la gestion des dossiers de vos villages nous a convaincus de nous inscrire dans ce nouveau projet pluriel qu'est Union citoyenne, encore plus à votre écoute pour un avenir toujours meilleur de votre commune et de votre quotidien.

Union citoyenne a donc initié une enquête participative en vue de l'élaboration d'un programme, au plus proche de vos attentes : participez-y massivement ! Des rencontres citoyennes seront prochainement organisées afin d'échanger sur les résultats de cette enquête.

Il nous reste à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Philippe, Dominique, Michel, Fabien, Colette, Axel, Annie, Sophie et l'équipe d'Objectif Citoyens, devenue Union citoyenne.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir les pages du journal communal à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil, deux fois par an, sous réserve de respecter les consignes suivantes : maximum 2.000 caractères espaces compris, [...] ces textes/articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit ; ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux ;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles ; doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ; doivent être précédés du logo du groupe politique démocratique ; ne peuvent en aucun cas être accompagnés d'une photo [...]



Lors de la précédente parution, nous avons abordé l'arrivée des échéances électorales 2024 et les premiers soubresauts liés à celles-ci. Au niveau communal, il faudra attendre Octobre pour élire nos représentants.

A Rebecq, une « union citoyenne » (PS-Engagés-MR) se présentera à vous. Face à eux, Ecolo et des listes plus citoyennes dans leur composition seront les alternatives. Qu'en sera-t-il de ECA ?

Pour rappel, en 2018, grâce à votre soutien, ECA avait obtenu une conseillère communale Sylviane Masy et un conseiller CPAS Samuel Finet. Notre conseillère a décidé de ne plus se présenter et de mettre un terme à son action politique à la fin de cette législature. Nous en profitons ici pour la remercier pour son travail, son implication, sa contribution durant cette législature et les précédentes.

Le conseiller CPAS actuel va continuer l'aventure sous l'appellation ECA lors du scrutin 2024. ECA sera donc de nouveau représenté. Nous continuerons notre engagement avec les mêmes objectifs, objectifs qui constituaient aussi le cœur de ECA : plus de transparence, de participation citoyenne, d'équité, de développement économique, culturel, touristique, de mobilité, de recherche de compromis, de protection de notre cadre de vie, de solidarité dans notre commune.

Avec d'autres personnes enthousiastes, motivées et pleines de ressources, qui souhaiteraient rejoindre ECA se présenteront à vous en Octobre. Au-delà du nom, il est essentiel de rassembler le plus de force au sein du groupe unique et diversifié, pour travailler ensemble pour notre village et ses citoyens

Nous continuons donc à être attentif aux dossiers et projets qui touchent et toucheront notre commune, à vos souhaits, à vos attentes et à travailler pour le meilleur avenir Rebecquois. Cela constituera l'essence de notre programme électoral 2024. Ensemble nous continuerons .

Pour ECA : Samuel , Raphaël, Sylviane, Muriel



Nous voici en 2024, année de tous les défis mais aussi de tous les espoirs ! Nous, citoyen.ne.s serons appelé.e.s à aller voter et le hasard des échéances fait que ce sera le cas deux fois cette année : en juin puis en octobre. Il faut se tourner vers des pays où la démocratie est mise à mal pour comprendre combien ce droit est précieux et important. Ne nous laissons pas aller à des réflexions comme : « tous les mêmes, tous pourris ». Il existe heureusement partout des femmes et des hommes qui font fi de leur intérêt personnel et œuvrent pour le bien commun, pour le bien-être de tous, avec une attention particulière aux plus fragiles. Ceux-là entrevoient l'avenir au-delà des échéances électorales et sont soucieux des générations futures, de notre environnement et de notre planète entière.

N'oublions pas que la démocratie, malgré ses défauts, peut être le rempart contre les abus. Nous, citoyens, soyons les acteurs qui donneront à cette précieuse démocratie son sens le plus noble ! Ne nous laissons pas tenter par les extrémismes qui, l'histoire l'a prouvé à maintes reprises, n'ont jamais engendré que des malheurs. Au contraire, développons encore davantage la solidarité et la générosité qui donnent du sens à notre existence. Soyons attentifs à ce qui nous entoure : humains, nature, animaux, etc. Nous faisons partie d'un ensemble qui mérite notre plus grand respect et c'est un fait prouvé : nos existences sont intrinsèquement liées. Relevons ce défi et nous serons tous gagnants dans un monde vivable et apaisé.

Que cette année 2024 vous apporte joie, paix et sérénité. C'est ce que nous vous souhaitons de tout cœur !

Angélique, Didier, Léon, Marc, Marianne, Marie-Rose, Marie-Claire, Patrick, Violette
ecolo.rebecq@gmail.com

Gros succès pour le Marché de Noël

Le beau temps était de la partie pour notre Marché de Noël qui a rassemblé petits et grands pour un week-end convivial, autour du village des chalets où de nombreuses dégustations étaient proposées et dans le Grand Moulin où le Centre culturel organisait le marché des artisans.



État civil



Ils sont arrivés 

En octobre (suite),

Moreno DEWULF, né le 20 octobre, chez Laura Dewulf

Garel MULDER, né le 23 octobre, chez Cécile Lorge et Geoffrey Mulders

Esmée JANSSENS DE WOLF, née le 24 octobre, chez Eva De Wolf et Vincent Janssens

Yassir SATTEI, né le 31 octobre, chez Yasmina Kabdani et Yassine Sattei

En novembre,

Lya EL BAKTET PALMERI, née le 2 novembre, chez Tiffany Palmeri et Othman El Baktet

Arthur DUBOIS, né le 3 novembre, chez Hanne Derauxw et Doran Dubois

Miléna BARTHELEMY, née le 5 novembre, chez Norianne Pans et Mike Barthélemy

Cléopée KEYMOLEN, née le 5 novembre, chez Sarah Lamerant et Etienne Keymolen

Emmy ROUSSEAU, née le 15 novembre, chez Kelly Cadot et Sébastien Rousseau

Cillian THEUNISSEN, né le 23 novembre, chez Morgane Vander-schueren et Tanguy Theunissen

Alice BOITEAU, née le 25 novembre, chez Lorène Bambach et Olivier Boiteau

En décembre,



Amalia CIOLOCA, née le 9 décembre, chez Iulia CioLoca et Adrian-Constantin CioLoca

Amani SALIM, né le 14 décembre, chez Manal Ben Haddou et Mohamed Salim

Ema LIBERT, née le 15 décembre, chez Stacy De Dobbeleer et Kenny Libert

Aylah FARIA HEREMBAS, née le 18 décembre, chez Rebeca Erazo Herembas et Leonardo De Paula Faria

Tom CROONEN, né le 19 décembre, chez Marie Sporcq et Arnaud Croonen

Romain GEUZE, né le 20 décembre, chez Carole Rosenoer et Renaud Geuze

Amir EL HACHIMI, né le 22 décembre, chez Fiorina Stella et Rachid El Hachimi

Alicia MORTIER GUERRA, née le 27 décembre, chez Stéphanie Guerra Diaz et Gaëtan Mortier



Ils se sont mariés

En octobre,

Le 14, Laurence Charles et Andy Dutrieux

Le 21, Valérie Arteaga Rodriguez et Nicolas Mees

En décembre,

Le 1er, Géraldine Willocq et Nicolas Clément



Ils nous ont quittés

En octobre,

Hélène Vandercammen, Jean-Pierre Furriolu, Marcelle Pléтинckx, Jean Claude Bataille, Jean Simon, Marie De Fré

En novembre,

Georges Lycke, Marcel Teirlinck, Alain Pirotte, Paula Denuit, Lucette Larcier, Jeanine Duquesne, Gilbert Demoulin

En décembre,

Maria de la Fuente-Martinez, Arthur Mertens



Vivre les élections de l'intérieur

Ça vous intéresse ? Alors devenez assesseur volontaire !

2024 est une année bi-électorale. Nous aurons besoin de bonnes volontés pour mener à bien ces deux élections successives.

Si les présidents de bureaux et les secrétaires sont désignés, sur base de leur niveau d'études, par le Président du bureau principal, les assesseurs sont, quant à eux, tirés au sort parmi la population.

Cependant, si vous souhaitez assumer cette fonction, vous pouvez vous inscrire comme assesseur volontaire au guichet de la Commune.

Vous intégrerez alors un bureau de vote ou de dépouillement et participerez aux opérations du scrutin.

Télévie

Les produits Télévie sont arrivés : gourde, tampons de maquillage, boîte de spéculoos, tote bag, bonbons, beauté à lèvres. Les petits déjeuners Télévie auront lieu le 7 avril, notez déjà la date dans vos agendas !

Pour tout renseignement merci de contacter la coordinatrice Micheline FRANÇOIS au 067/63.60.32



Quelques données chiffrées

En 2023 (du 01/01/2023 au 01/12/2023), la Commune a reçu :

- 14.040 visites ;
- 10.273 courriers ;
- 1.100 visiteurs dans le cadre de visites touristiques

Population – Etat civil

Au 01/01/2023, la population rebecquoise était de 11.073 habitants répartis comme suit : 5477 hommes et 5596 femmes. Au 01/12/2023, on dénombre 394 nouvelles inscriptions (pour 623 personnes) et 563 sorties (dont 471 départs, 56 radiations d'office et 36 radiations pour l'étranger). Au 01/12/2023, on note 54 mariages, 27 divorces, 48 déclarations de cohabitation légale, 103 naissances, 26 reconnaissances de paternité et 79 décès.

Délivrance de documents

Ont été délivrés :

- 806 cartes d'identité
- 356 Kids cards
- 11 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans de nationalité étrangère
- 698 passeports
- 312 autorisations parentales
- 17 déclarations de dernière volonté
- 1.645 extraits de casier judiciaire
- 2.268 compositions de ménage
- 41 certificats de vie
- 212 certificats de résidence
- 744 permis de conduire
- 149 permis de conduire provisoires
- 44 permis internationaux
- 32 nouveaux dossiers pour des personnes de nationalité étrangère.

Urbanisme - Mobilité :

En 2023 (du 01/01/2023 au 01/12/2023) ont été délivrés :

- **39** permis d'urbanisme délivrés, **6** refus de permis, **2** octrois partiels et **17** en cours de traitement ;

- **7** permis d'urbanisme en régularisation délivrés, **5** en cours de traitement ;
- **5** permis FD délivrés, **3** en cours ;
- **1** permis d'urbanisation (modification du permis d'urbanisation) en cours ;
- **3** permis d'environnement en cours ;
- **61** déclarations de classe 3 ;
- **1** Certificat d'urbanisme n°2 délivré et **1** refus.

Ont été traitées :

- **196** demandes de renseignements de notaires.

Ont été traitées :

- **350** occupations de voiries.

Réunions

En 2023, du 1er janvier au 1er décembre :

- le Conseil communal s'est réuni 10 fois ;
- le Collège communal s'est réuni 42 fois ;
- la CCATM s'est réunie 6 fois ;
- le PCDN s'est réuni 3 fois, il compte 20 membres et a mené 4 actions ;
- la CLDR s'est réunie 4 fois ;
- l'Assemblée citoyenne s'est réunie 1 fois.

Primes

En 2023 (du 01/01/2023 au 01/12/2023), ont été octroyées :

- **8** Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de **445,25 €** ;
- **3** Primes à l'acquisition de langes lavables, pour un montant total de **310 €** ;

En 2023 (du 01/01/2023 au 01/10/2023), ont été octroyées :

- **374** Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de **2.725 €**.



Nous vous invitons à découvrir la 2ème partie de saison du Centre culturel !

Du théâtre avec « L'entrée du Christ à Bruxelles », la mise en avant de notre patrimoine avec l'exposition « Tailleurs de Pierre », de la marionnette avec le Festival MikMak mais aussi un appel aux artistes rebecquois à participer à l'exposition « Ricochets » sur la thématique de l'eau !

Un programme varié !

Pour nous joindre :

- Billetterie électronique, dispo 7/7, 24/24 via www.rebecqculture.be
- reservation@rebecqculture.be
- **067 63 70 67** - du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h

SPECTACLES

L'entrée du Christ à Bruxelles



Par la **Cie Belle de Nuit**, avec **Eric de Staercke**

- **Jeu**di 22 février - 20h
- Salle communale de Quenast
- 18€ - 12€ (moins de 26 ans) - Art.27

Le Christ est revenu ! Et comme l'avait imaginé James Ensor, il a choisi Bruxelles pour son grand retour. Le 21 juillet qui plus est ! Tandis que l'église se prépare à rendre des comptes, le pays accueille la nouvelle avec allégresse ; le Manneken Pis se pare d'une couronne d'épines, les chauffards changent de ton, les quartiers fleurissent. C'est l'effervescence au sein des différents gouvernements réunis à Val Duchesse. Car la venue du Christ n'est pas sans créer des problèmes linguistiques : qui accueillera le Sauveur ? Et dans quelle langue ?

Georges Lini, séduit par le regard corrosif de Dimitri Verhulst, s'empare de cette farce sans concession et nous envoie son message colporter la bonne nouvelle : Le Christ est revenu ! En quelques « stations », le spectacle explore ce que cette annonce porte en elle d'espérances et de questionnements et dessine avec insolence et tendresse, le portrait de notre Belgique et de notre société.

Mais faut-il donc l'arrivée d'un Dieu pour rendre le monde meilleur ?

Wireless people



Maïa Blondeau et Greta Fjellman

- **Jeu**di 4 avril 20h
- Salle communale de Quenast
- 14€ - 8€ (moins de 26 ans) - Art.27
- Conseillé dès 12 ans

wireless people est une rencontre entre le monde virtuel des réseaux sociaux et le monde organique du théâtre. Il n'y a pas de stabilité, pas de durabilité, pas de forme convenue : on zappe et on scrolle la scène. Le comédien propose une traversée éclair, rythmique et ludique de différentes situations et sensations vécues sur les réseaux sociaux d'aujourd'hui : instagram, tiktok, twitter, facebook, youtube, etc. Les médias de masse se retrouvent au théâtre, énième lieu de vraisemblance qui tente de faire ressortir le vrai. Se dresse en IRL (in real life) un portrait actuel des

réseaux sociaux et de leurs paradoxes - la scène devient une zone de bug. Du narcissisme virtuel au narcissisme théâtral Greta Fjellman est seule au centre du plateau. Iel s'appelle Greta dans la vraie vie, iel s'appelle Greta au théâtre, iel s'appelle Greta sur les réseaux.

Une « collaboration itinérante » entre Le Vilar et treize lieux de culture et centres culturels du Brabant wallon en tournée du 20 mars au 26 avril.

EXPO

Tailleurs de pierres

- **Du 3 au 18 février**
- Vernissage : **Vend**redi 2 février - 19h30
- Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h, en semaine sur rdv
- Moulin d'Arenberg
- Gratuit

Deux expositions pour découvrir les conditions de travail des tailleurs de pierres.

Palestinian Workers

Une exposition de photographies de Véronique Vercheval sur les réalités vécues sur les travailleurs des carrières de pierre en Palestine.

Un projet de Solsoc - La Centrale Générale FGFB - Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU) - La Coopération belge au développement

Les Cayoteux de Quenast

A travers photos et documents, le service Tourisme de la commune présentera l'histoire des carriers de la Carrière de Quenast au fil des ans.

A l'occasion de l'exposition, nous vous proposons plusieurs rendez-vous :

- **Visite guidée de l'exposition et des Carrières.**

Dimanche 4 février - 10h. Moulin d'Arenberg. Réservation obligatoire sur www.rebecqculture.be

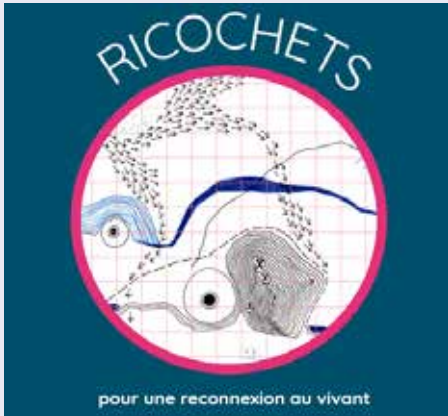
- **Soirée Forum.**

Mercredi 7 février - 20h. Moulin d'Arenberg. Une rencontre avec Véronique Vercheval, photographe de l'expo Palestinian Workers, et Gilbert Hautenaue, historien local, pour échanger sur les conditions de travail des travailleurs.

- **Visite commentée** du Musée du Porphyre et de l'exposition.

Dimanche 11 février - 14h. Moulin d'Arenberg

Ricochets



- Du 6 au 21 avril
- Vernissage : **Vendredi 5 avril - 19h30**
- Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h, en semaine sur rdv
- Moulin d'Arenberg
- Gratuit

Pour une reconnexion au vivant

L'eau, à la surface et en sous-sol, élément fédérateur et qui nous relie... Sensible et physiquement.

L'eau n'a pas de frontière, elle fait son chemin en creusant des sillons dans la roche. Elle raconte le temps avec l'érosion, par couches successives.

L'eau peut être abordée sous plusieurs thématiques : le cycle, ses différents états, son reflet, ses ondes...

Une exposition collective du **6 au 21 avril**

Vous êtes artiste rebecquois ? Vous avez envie de vous exprimer sur la thématique de l'eau ? Envoyez-nous votre candidature via le formulaire sur notre site internet !

Des ateliers créatifs

Marion Fabien, artiste plasticienne, nous propose un processus participatif avec les habitants-es de différentes communes du Brabant wallon, dans la cadre de la plateforme PULSART.

Basé sur la rencontre et la présence de l'eau sur le territoire, il s'agira, ensemble, d'explorer, d'observer, de dessiner et de creuser dans la matière les perceptions, les souvenirs, les désirs autour de cet élément-ressource. Le résultat des ateliers sera présenté lors de l'exposition collective.

- **Marche Exploration & Dessin**

Dimanche 17 mars - de 9h30 à 16h30

Les participant-es sont invité-es à explorer,

investir et (re)découvrir leur environnement par des observations et des marches exploratoires liées à la présence de l'eau sur le territoire. Suite à la marche, le retour d'expériences se fera sur papier (calque) avec le développement d'une cartographie sensible. Celle-ci représentera la vision du groupe du territoire traversé et des impressions laissées par la marche.

- **Création & gravure sur Linoléum**

Jeudi 21 mars - de 19h à 22h

Les cartes, créées lors de l'atelier précédent, seront ensuite transférées collectivement sur une plaque de lino.

- **Impression**

Jeudi 28 mars - de 19h à 22h

La dernière séance permettra d'aller au bout du processus de la technique de lino-gravure avec le travail d'encre, d'impression et de tirage.

CINE CLUB

- **Un mardi par mois - 14h30**
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27

En collaboration avec le **Conseil consultatif communal des aînés**

Roméo et Juliette



13 février

Les jeunes Romeo et Juliette tombent dès leur première rencontre fou amoureux l'un de l'autre. Mais ils sont tous deux les enfants de deux familles rivales, les Montaigu et les Capulet, qui leur interdisent formellement toute rencontre ...

De **Franco Zeffirelli**, Avec **Leonard Whiting**, **Olivia Hussey**

Joy



19 mars

Inspiré d'une histoire vraie, JOY décrit le fascinant et émouvant parcours, sur 40

ans, d'une femme farouchement déterminée à réussir, en dépit de son excentrique et dysfonctionnelle famille, et à fonder un empire d'un milliard de dollars. Au-delà de la femme d'exception, Joy incarne le rêve américain dans cette comédie dramatique, mêlant portrait de famille, trahisons, déraison et sentiments.

Avec **Jennifer Lawrence**, **Robert De Niro**, **Bradley Cooper**

THE DANSANT

- **Un jeudi par mois - 13h30**
- Salle communale de Quenast
- 5€, tarte et café compris

Venez passer une après-midi conviviale et musicale !

En collaboration avec le **Conseil consultatif communal des aînés**.

15 février - Oger et Catherine



21 mars - Franco Mallone



JEUNE PUBLIC

Bal costumé des enfants



- **Mercredi 28 février - 13h30**
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27

Réservé aux - de 12 ans et leur famille.

L'occasion de faire la fête, danser et s'amuser toute l'après-midi !!!! Au programme : musique, confettis, karaoke, animations, grimages !! Tenue festive et colorée recommandée :)

Un conteneur



- **Mercredi 6 mars** - 14h30 et 17h
- Moulin d'Arenberg
- Gratuit

Par la **Cie La Synecdoque**

Un Conteneur, c'est une histoire de boîtes, une histoire de conteneurs, justement.

Un grand et des petits. Un grand plein de petits. De petits conteneurs et de petites personnes. Les petites personnes vivent parmi les conteneurs. Certaines transportent, d'autres reçoivent. Certaines travaillent, d'autres commandent.

Toujours pareil. Toujours? Pas si sûr...

Dans son conteneur-castelet, une marionnettiste nous raconte, sans parole, cette petite société et comment, parfois, on décide de sortir de sa boîte.

Ma grand-mère est une aventurière



- **Mercredi 20 mars** - 14h30
- Salle communale de Quenast
- 5€ - Art.27
- Dès 6 ans

Par la **Cie Racagnac**

On croit tous et toutes connaître sa grand-mère, Puis, un jour, à cause d'une roue voilée, on descend dans la cave et... dans un bric-à-brac de bandes magnétiques, caisses et carnets, on découvre qu'elle fut bien d'autres femmes.

Des chutes du Niagara au sommet des Andes, la roue d'une vie hardie s'emballa sous nos yeux pour une série d'épopées-souvenirs rocamboliques et inspirantes. Et si nos grands-mères en chaises roulantes n'étaient pas les femmes sages que l'on imagine? Et si les petites filles curieuses poursuivaient l'aventure?

Entre spectacle de marionnette et concert multi-instrumental, pop-up géant et praxinoscope, Racagnac présente des fantaisies visuelles, sonores et historiques, surtout les plus farfelues.



Dans le cadre de MIK-MAK Festival

Zakoustics



Concerts pour bébés et leurs parents (ainsi que les femmes enceintes)

Les Zakoustics, ce sont des concerts pensés pour les tout-petits (0-3 ans et avant naissance) et leurs parents, des moments de découverte de la musique et d'émerveillement dans un cadre propice au partage.

A chaque concert, un instrument est mis à l'honneur pour un concert d'une trentaine de minutes suivi d'un moment interactif entre les enfants, l'instrument et le musicien. Nous invitons ensuite parents et enfants à partager un moment informel d'échanges.

Kamele N'Goni - Cyril Mossé

- **Dimanche 24 mars** - 9h30 et 10h40
- Moulin d'Arenberg
- 8€ - Art.27

Le Kaméle N'Goni, ou « Guitare des jeunes hommes » est un instrument traditionnel de la culture Mandingue (Afrique de l'Ouest). Il est constitué d'une calebasse et de cordes, pincées par le musicien. De la famille des Harpes-Luth et « petit frère » de la Kora, cet instrument aux formes rondes, aux couleurs chaudes et aux sonorités apaisantes par sa gamme pentatonique nous emportera en voyage.

CINE JUNIOR

- **Un mercredi par mois** - 14h30
- Salle communale de Quenast
- 2€ - Art.27

Hopper, et le hamster des ténèbres

14 février



Bienvenue au Royaume de Plumearbe ! Le jeune Hopper Chickenson est

le fils adoptif du Roi Arthur, un célèbre lapin aventurier. Mi poulet / mi lapin, notre jeune héros est lui-même obsédé par l'aventure, mais sa maladresse lui joue souvent des tours. Lorsque Harold, le frère du Roi Arthur, s'échappe de prison pour trouver le Sceptre du Hamster des Ténèbres et renverser son frère, Hopper décide de se lancer à sa poursuite.

Avec l'aide de son fidèle serviteur Archie, une tortue sarcastique, et de Meg, une mouffette experte en arts martiaux, il se lance dans une aventure épique. Ensemble, ce trio hilarant fera face à de multiples obstacles et Hopper tentera d'accepter ses différences pour devenir l'aventurier ultime.

ATELIERS

Stage d'Impro

- **Mardis 12 mars - 2 avril - 23 avril - 14 mai - 4 juin**
- Moulin d'Arenberg
- De 19h30 à 21h30
- 100€ / 5 séances (Présence obligatoire à chaque séance)

Nous vous proposons 5 soirées dédiées à l'improvisation animées par Pierre De Brauer ! Tous les moyens seront bons pour vous empêcher de réfléchir, de prendre un maximum de plaisir sur scène, de jouer sans complexe, avec votre cœur, de vous débarrasser de la peur du jugement, du regard de l'autre, qui nous paralyse, nous empêche d'être créatif. En parallèle, et durant tous les ateliers il fera en sorte de vous donner quelques clés sur "comment on crée des histoires enthousiasmantes pour les spectateurs".

Chaque cours a un thème bien spécifique :

- 1- Découverte : éliminons la peur !
- 2- Emotion - Jouer plus grand !
- 3- Chut ! Parle moins tu m'en diras plus
- 4- Choeur - Imitiez-vous et le miracle apparaîtra
- 5- Comment jouer avec l'autre et prendre soin de lui.

Le 6 juin 2024, lors du spectacle d'Impro avec des comédiens professionnels, la première partie sera assurée par les élèves du stage d'improvisation !

Agenda

Février

V 02/02 et S 03/02 18h30

SOUPER RACLETTE DU JCW ASBL
info@jcwisbecq.be
Salle Communale de Wisbecq

S 03/02 et D 18/02 De 14h à 18h (week-end) en semaine sur RDV

EXPO TAILLEURS DE PIERRES
Au Moulin d'Arenberg de Rebecq
Gratuit
Infos : ccr 067/63.70.67
reservation@rebecqculture.be

S 03/02 12h - 17h30 - 20h

SOUPER DU CENTRE DE FORMATION DE L'AJAX REBECQ
Salle communale de Quenast

D 04/02 de 11h à 18h

APÉRITIF CARNAVAL
Organisé par les Piliers du Moulin
Ancienne Gare

L 05/02 18h-20h

REUNION DU CERCLE PHILATELIQUE REBECQUOIS
Ancienne Gare

J 08/02 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
Ancienne Gare

V 09/02 à partir de 18h

Di after Work
Salle communale de Quenast

S 10/02 10h-13h

COURS D'APICULTURE de l'Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
Ancienne Gare

D 11/02 10h-12h

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ
Ancienne Gare

Ma 13/02 14h30-16h40

CINÉ CLUB
Roméo et Juliette
Salle communale de Quenast
Tarif : 5€
Infos : ccr 067/63.70.67

Me 14/02 14h30-16h

CINÉ JUNIOR
Hopper et le hamster des ténèbres
Salle Communale de Quenast
Infos : ccr 067/63.70.67

Me 14/02 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES
Vignobles et Châteaux de la Loire
Ancienne Gare

J 15/02 13h30-16h30

THÉ DANSANT
Salle Communale de Quenast
Tarif : 5€ (café et tarte compris)
Infos : ccr 067/63.70.67

V 16/02 15h30-20h

DON DE SANG
Ancienne Gare

S 17/02 à partir de 17h

APOIREE
Du groupe carnavalesque du Vieux Rebecq
Espace du Petit Moulin

J 22/02 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
Ancienne Gare

V 22/02 20h-22h30

SPECTACLE - L'ENTRÉE DU CHRIST À BRUXELLES
Tarif : 18€ - 12€ (moins de 26 ans)
Salle Communale de Quenast
Infos : ccr 067/63.70.67 - reservation@rebecqculture.be

V 23/02 15h30-20h

DON DE SANG
Ancienne Gare

S 24/02 10h-13h

COURS D'APICULTURE de l'Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
Ancienne Gare

Ma 28/02 13h30-16h30

BAL COSTUMÉ DES ENFANTS
Salle Communale de Quenast
Tarif : 5€
Infos: ccr 067/63.70.67

Mars

S 02/03 14h

SOUMONCES
Départ Grand Place

S 02 et D 03/03

REPAS GOULASH
par la Royale Harmonie Communale de Rebecq
Salle communale de Wisbecq
Infos et réservations : Annie Liefhooghe : 0497/367 297
Réservations : Annie Liefhooghe

Me 06/03

SPECTACLE UN CONTENEUR
par la Cie La Synecdoque
Au Moulin d'Arenberg
Infos : ccr 067/63.70.67
reservation@rebecqculture.be

J 07/03 14h-17h

ATELIER JEUX DU CCCA
Ancienne Gare

S 09/03 10h-13h

COURS D'APICULTURE de l'Union des Apiculteurs de Rebecq-Enghien
Ancienne Gare

D 10/03 10h-12h

CONFÉRENCE DU CERCLE HORTICOLE DE REBECQ
Ancienne Gare

Ma 12/03 19h30-21h30

ATELIER D'IMPRO AVEC PIERRE DE BRAUER
100€/5 séances
Moulin d'Arenberg
Infos : ccr 067/63.70.67
reservation@rebecqculture.be

Me 13/03 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES
Ancienne Gare

Me 13/03 19h45-20h45

BAIN SONORE
Moulin d'Arenberg
Tarif : 15€
Infos : ccr 067/63 70 67
reservation@rebecqculture.be